



Initiation à l'art-thérapie avec les personnes démentes et psychotiques

Le mardi 18 février 2025, de 9h à 16h

Descriptif de la formation

Lors de cette initiation, vous serez invité·e·s à tester sur vous-mêmes l'art-thérapie intermodale destinée aux personnes désorientées.

Vous découvrirez ce que peut apporter l'art-thérapie et la façon toute particulière de travailler avec ces personnes.

Enfin, vous apprendrez le cadre et les mesures de prudence à prendre, l'attitude physique et psychique spécifique de l'art-thérapeute.

Objectifs de la formation

- Sensibiliser les soignant·e·s en rapport avec des personnes désorientées à cette approche spécifique ;
- Développer un « savoir-être » via différents médias artistiques ;
- Avoir une « boîte à outils » pour rebondir dans certaines situations compliquées.

Matériel à apporter par les participants

Le matériel nécessaire sera apporté par la formatrice.

Prévoir des vêtements confortables et pouvant être salis.

Public cible

Infirmier·e·s, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, logopèdes, diététicien·ne·s, orthopédagogues, psychologues, psychomotricien·ne·s, assistant·e·s en psychologie, assistant·e·s sociaux, gérontologues, éducateur·rice·s, aides-soignant·e·s.

Formatrice

Colette Hellings, psychothérapeute analyste existentielle (diplômée APAE www.apae.be) depuis plus de 21 ans, reçoit en individuel, adultes, seniors, ados et couples ; art-thérapeute diplômée depuis 2013, formatrice, superviseuse de psychothérapeutes et d'art-thérapeutes et d'équipe d'écoute. Travaille aussi en MRS et IMSP.

Lieu et adresse de la formation :

HELHa Mons

Chaussée de Binche 159, 7000 Mons

Renseignements :

secretariat-ceref-sante@helha.be Tél : - 0477/ 563 257

Inscriptions uniquement en ligne : <https://cerefsante.helha.be/>

Date limite d'inscription : 4 février 2025

Prix : 120 EUR* – Min. : 12 / Max. 16 participant·e·s

N° de compte du CeREF Santé :

IBAN BE31 0689 3723 6255 - BIC GKCCBEBB

Communication: R01-2025-Nom, Prénom

**Les pauses-café et une petite restauration sont comprises dans les frais d'inscription.*

Formation agréée dans le cadre de la formation permanente de l'aide-soignant CFWB